

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2873(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Normes techniques de réglementation précisant les types de facteurs à prendre en considération pour l'évaluation du caractère approprié des pondérations de risque appliquées aux expositions garanties par un bien immobilier et les conditions à prendre en considération pour l'évaluation du caractère approprié des valeurs minimales de pertes en cas de défaut pour les expositions garanties par un bien immobilier	
Complétant 2011/0202(COD)	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
05/10/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)06941	
05/10/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
19/10/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/01/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2873(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/10232

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2022)06941	05/10/2022	EC

Document annexé à la procédure		C(2022)9858	19/12/2022	EC	
Document annexé à la procédure		C(2023)0732	25/01/2023	EC	